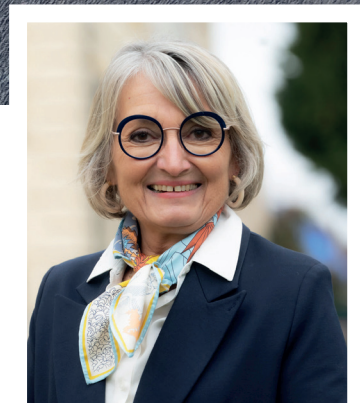
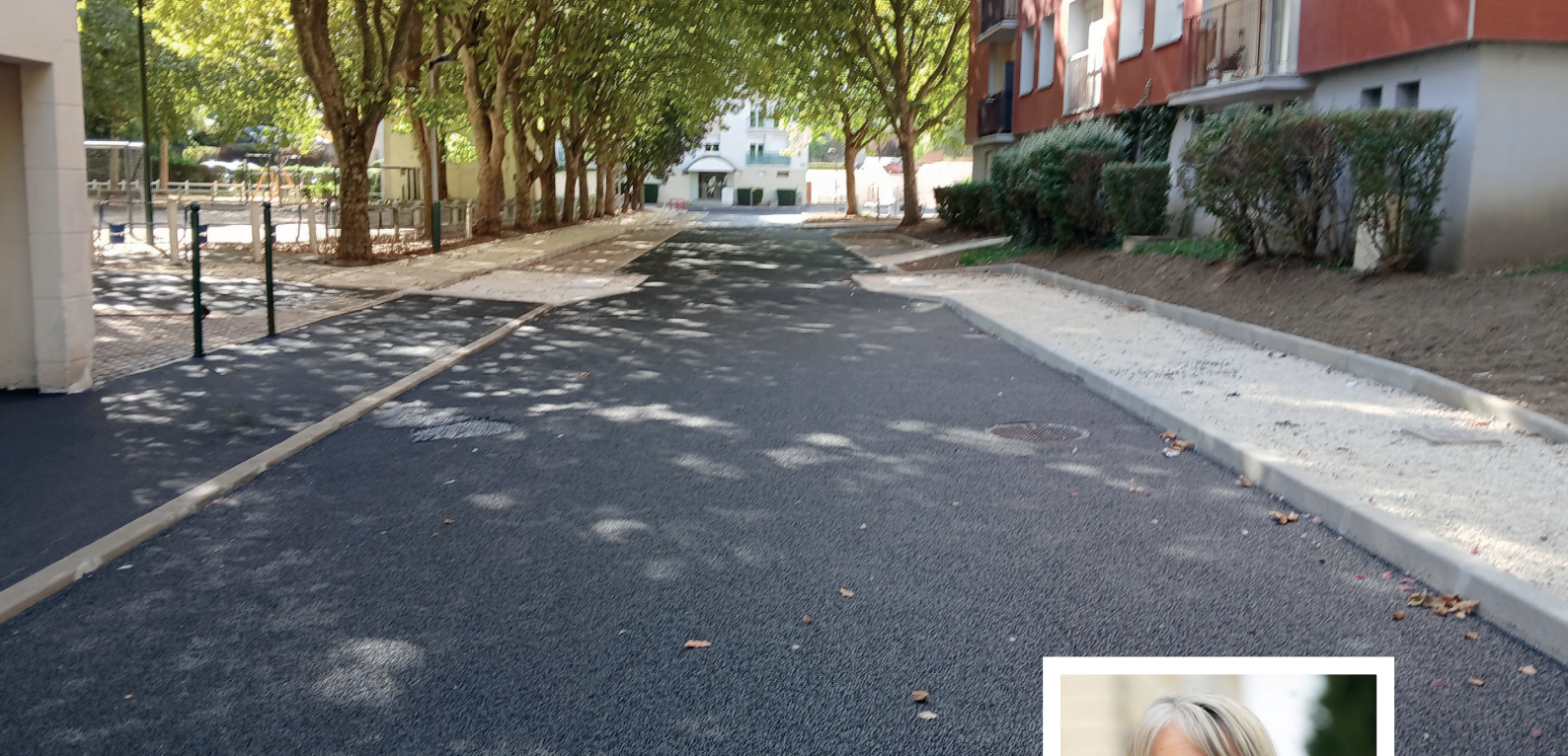




Groussay : une transformation au service des habitants

“ Le mot du maire

En tant que Maire, je suis particulièrement heureuse de voir les **avancées concrètes réalisées dans le quartier de Groussay**. Rénovation de l'éclairage public, premières phases de travaux de voirie, requalification de l'aire de jeux du square des Marais : **ces réalisations redonnent progressivement un nouveau souffle à ce quartier qui nous est cher**.

Depuis l'été 2026, nous sommes entrés dans la troisième et dernière phase de cette importante requalification. Elle permettra d'achever les travaux engagés, avec notamment la réfection complète de la rue du Quai de l'Étang. Une attention particulière est portée à la gestion des eaux pluviales, avec la mise en œuvre de techniques adaptées destinées à limiter les risques de débordement et les conséquences des inondations auxquels ce secteur peut être exposé.

Cette transformation est aussi le fruit d'une **démarche construite avec les habitants**. **Près de 60 % d'entre eux ont participé à la consultation** organisée pour choisir le projet de la nouvelle aire de jeux du square des Marais. **Leur mobilisation témoigne de leur attachement au quartier et de leur volonté de contribuer à son avenir**.

Je tiens à remercier chaleureusement les riverains, le bailleur Les Résidences Yvelines Essonne, les équipes techniques et l'ensemble des acteurs mobilisés. **Ensemble, nous poursuivons notre engagement pour améliorer durablement le cadre de vie à Groussay.**

”

Véronique Matillon,
Maire de Rambouillet

Plan Voirie

Requalification du quartier de Groussay

Un projet programmé sur 2 ans dans le cadre du Plan Voirie comprenant trois phases afin d'améliorer le confort des habitants du quartier tout en y intégrant la végétalisation.

OBJECTIFS :

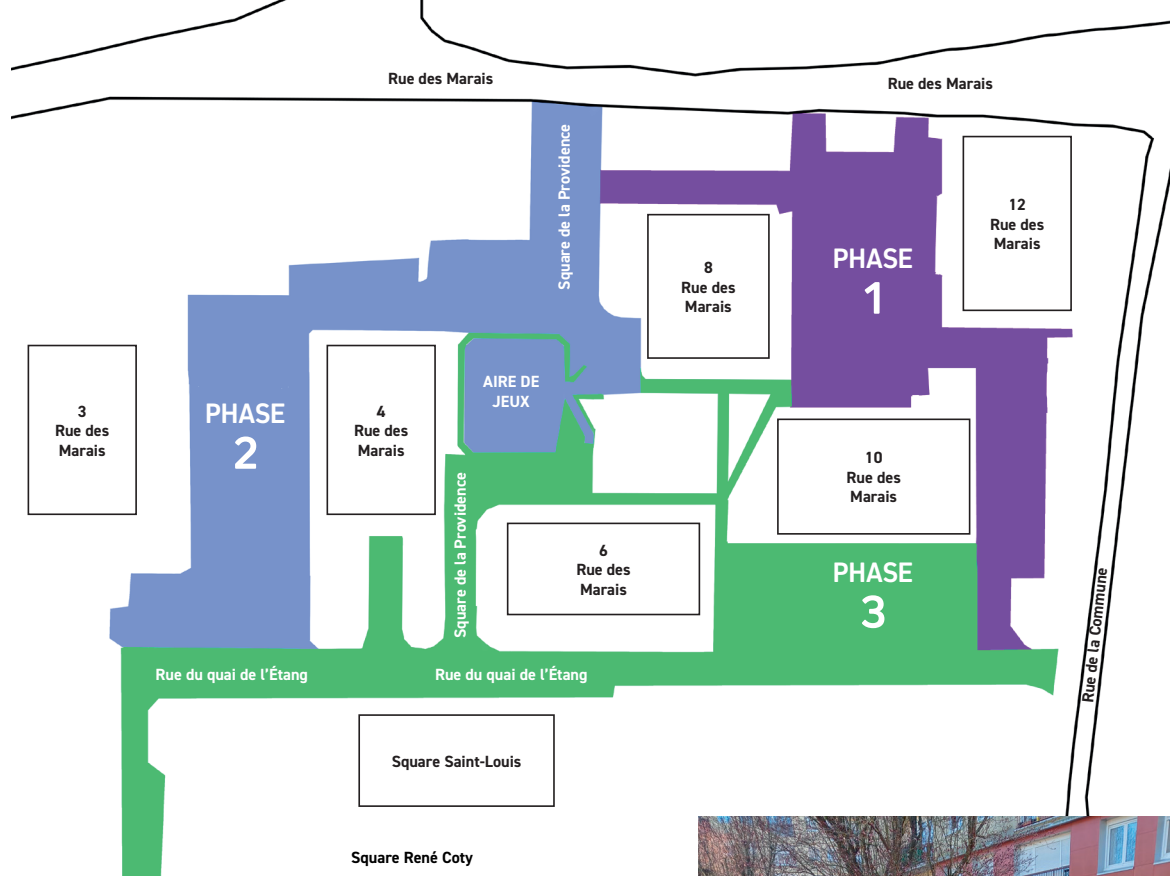
- Amélioration du confort des usagers.
- Valorisation du patrimoine urbain.
- Adaptation des espaces publics au changement climatique.

Les réalisations menées
lors des phases 1 et 2



**Montant total des travaux,
phases 1, 2 et 3 :
1 150 000 €**





TRAVAUX ACHEVÉS

PHASE 1 : NOVEMBRE 2024

- 12 rue des Marais

Réfection de 2 142m² de voiries
et de stationnements.

Modernisation de l'éclairage public.

Coût de l'opération : 150 000 €

PHASE 2 : PRINTEMPS 2025

- 4-12 rue des Marais

Rénovation complète de l'aire de jeux
du square des Marais en concertation
avec les habitants.

- Réfection de 2 744m² de voiries et
de stationnements.
- Modernisation de l'éclairage public.
- Remise en état du square Saint-
Louis (balancoire, tyrolienne, marelle,
bancs, buts de foot durant l'été 2025).

Coût de l'opération : 500 000€



Requalification du quartier de Groussay

TRAVAUX ACHEVÉS

PHASE 3 : ÉTÉ/AUTOMNE 2026

- rue des Marais
rue de Groussay
- Requalification de 3 450m² d'espaces publics permettant une meilleure prise en compte de la composante végétale.
- Parking perméable grâce à la création d'une chaussée infiltrante de 300m² pour faire face aux risques d'inondation.

Coût de l'opération : 500 000€

Montant total des travaux,

phases 1, 2 et 3 :

1 150 000 €



Réfection de la rue des Marais

L'aire de jeux choisie par les habitants

3 projets d'aménagement ont été proposés aux riverains et soumis à un vote en mars 2025. À l'issue de ce vote a eu lieu le dépouillage des bulletins par Madame le maire et les habitants du quartier eux-mêmes.

- Une aire de jeux qui a vocation à devenir un lieu de rencontre pour les familles, un véritable îlot de fraîcheur et de convivialité pour les habitants du quartier.
- Une aire de jeux ludique et sécurisée pour les enfants sur le thème de la nature.





Requalification de la rue du Quai de l'Étang

Quartier de Groussay

Borne électrique rue du Quai de l'Étang



OBJECTIFS :

- Requalification complète de l'espace public.
- Création d'une chaussée drainante.
- Amélioration de la gestion des eaux pluviales.
- Renaturation des espaces.
- Sécurisation des déplacements piétons
- Mise en accessibilité PMR

TRAVAUX ACHEVÉS

AUTOMNE 2026

Coût de l'opération : 300 000€





Désimperméabilisation de la rue du Quai de l'Étang

OBJECTIFS :

Transformer une rue très minéralisée et inondable en une voirie qui **infiltrer la pluie sur place**, la retenir lors des fortes averses et ne plus déverser que l'excédent exceptionnel vers le réseau.

1. LE DIAGNOSTIC : une rue qui se gorge d'eau

La rue du Quai de l'Étang se trouve en point bas de la vallée du ru du Moulinet en amont de la Drouette. C'est un secteur naturellement sensible pour l'eau :

- Nappe superficielle : risque d'inondation de caves et de débordement de nappe ;
- Sol argileux : aléa moyen à fort de mouvement de terrain par retrait-gonflement des argiles ;
- Nappe et massif forestier Natura 2000 à proximité : sensibilité écologique forte.

La rue est imperméabilisée à 85 %. Toute la pluie ruisselle vers des grilles-avaloirs puis vers le réseau unitaire, qui finit par se **saturer et participer aux inondations**.

2. LE PARTI PRIS : déraccordement et infiltration à la source

Conformément à l'ambition communale de gestion des eaux pluviales à la source, le projet supprime les raccordements directs au réseau et fait infiltrer l'eau là où elle tombe.

Surfaces imperméables raccordées au réseau public : de 3 775 m² à 59 m² (presque tout est déraccordé).

	Avant travaux	Après travaux
Surfaces imperméables raccordées au réseau	3 775 m ²	59 m ²
Surfaces perméables avec gestion des pluies à ciel ouvert	0 m ²	1 889 m ²
Revêtements poreux (enrobé drainant, stationnements végétalisés)	0 m ²	1 634 m ²
Pleine terre végétalisée	597 m ²	790 m ²

Coefficient
d'imperméabilisation

86 %
avant travaux

13 %
après travaux

3. COMMENT ÇA MARCHE ? Trois niveaux de protection

Le principe repose sur des massifs d'infiltration en grave drainante sous les revêtements perméables (capacité de rétention 159,5 m³) et un regard de régulation qui pilote le débit de fuite.

1 Pluies courantes

(≤ 10 mm)

> ZÉRO rejet

Les 10 premiers mm de pluie sont intégralement infiltrés à la parcelle sur 24 h. La rue "absorbe" les averses ordinaires sans rien déverser.

Vol.infiltré : 35 m³ / tps de vidange : 1,7 h.

2 Pluies fortes

(période 30 ans)

> Rétention + régulation

Les ouvrages stockent les 99,3 m³ de la pluie trentennale et ne relâchent qu'un débit régulé. Le réseau communal est protégé du pic de crue.

Débit régulé à 1 L/s/ha. Vidange en ≈ 5 h.

3 Pluies exceptionnelles

(> 30 ans)

> Écrêtement

Une fois les 159,5 m³ remplis, l'excédent surverse vers le réseau public : on évite l'inondation locale et on lisse le pic en aval.

La rue devient un "tampon" : elle ne déborde plus, elle retient, infiltre, et ne rend au réseau que le strict nécessaire, au bon rythme.

4. LES OUVRAGES ET LE VÉGÉTAL

- Chaussée et trottoirs : enrobé drainant sur grave drainante (40 à 50 cm d'épaisseur selon présence de réseaux enterrés).
- Stationnement : dalles alvéolaires en béton végétalisées sur grave drainante ;
- Espaces verts : +193 m² créés sur l'ancienne chaussée/trottoir ; pleine terre portée à 790 m² ;
- Végétation : arbustes diversifiés, indigènes d'Île-de-France, non toxiques et non allergènes ; conservation et protection des sujets existants ; essences caduques (ombrage été / lumière hiver), paillage des pieds.

Bénéfices attendus : baisse du ruissellement et des inondations, recharge de la nappe, îlots de fraîcheur et biodiversité, conformité au PLU. **Un site exemplaire pour la politique d'adaptation au changement climatique de la Ville.**



Coût des travaux :

415 000 €



Plan de financement

Organisme attribuant la subvention	Dépense HT subventionnable	Montant demandé	% de participation
DSIL 2026	379 218,24 €	60 717,60 €	16%
Agence de l'eau	379 218,24 €	140 000,00 €	37%
Fonds vert PCAET (via CART)	379 218,24 €	34 492,00 €	9%
CART Fonds de concours	379 218,24 €	64 629,00 €	17%



+ d'infos sur les travaux :
rambouillet.fr/plan-voirie



www.rambouillet.fr

 VilledeRambouillet  Mairie de Rambouillet

 @Rambouillet_78  @rambouilletTV  Ville de Rambouillet